L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 19 DECEMBRE 1889.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELLIA

A partir du 17 octobre 1889, quittera Mandeville, Louisiana, pour le service de la Nouvelle-Orléans et Madisonville, prenant de la gare des Chemins Illinois Central, à l'arrivée du train de 8 P. M.
LUNDI, à l'arrivée du train de 8 P. M.
MARDI, à l'arrivée du train de 8 P. M.
MERCREDI, à l'arrivée du train de 4 P. M.
VENDREDI, à l'arrivée du train de 4 P. M.

Revenant à quatrième Madisonville.
LUNDI, à 6 A. M.
MERCREDI, à 6 A. M.
VENDREDI, à 6 A. M.

EXCURSIONS:
Tous les DIMANCHES, à l'arrivée du train de 9 A. M.

Pour non-non les jours à la gare du chemin de fer Louisville à Mandeville, au pied de la rue Conti.
W. C. COTLE & CIE, Agent.
Mai 1889. No. 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Service New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne fournis par le contrat de poste pour les services postaux électriques, partiront de la jetée No 42 de la rivière Nord, au pied de Morton street, tous les mardis.
LA BOURGOGNE, Prospect, mardi, 31 décembre
LA GASCOGNE, Barnaill, mardi, 28 décembre
LA CHAMPAGNE, Boyer, mardi, 4 janvier
Prix de passage pour le Havre.
Via compte dans toutes les classes.
Première cabine.....$80 et $100
et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.....$60
Entrepont, $35, avec indemnité supérieur comprenant vin, bière et nourriture.
Bétiaux, cédar et rouge, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. F. DODART,
Agent principal à la Nlle-Orléans,
61 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant Mercredi, 25 décembre, à 9 A. M. Steamer Egret en compagnie des chemins centraux de la LOUISIANE, SUDDEN, LOUISIANA, NEW ORLEANS de manœuvre.
HUDSON, Capt. Freeman.
Qui va de suite que au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. C. 6/8
Passage—Cabine.....$25
Pont.....$15
Cette ligne prend de fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
Quai—1 et Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Mississippi Valley ROUTE
Louisville, New Orleans and Texas RAILWAY.

Arrivée.	Départ.
No1 Fast mail 9:00 a.	No2 Fast mail 4:00 p.
No3 Express 6:45 p.	No4 Express 8:00 a.
No5 Express 10:10 a.	No6 Express 4:10 p.

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars-dortoirs Pullman entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Cincinnati, et entre Memphis et Vicksburg. Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.
Les trains Nos 3 et 4 vont entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg. Les trains Nos 5 et 6 vont entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge.
Des correspondances de trains se font à Harriman pour Nashes et autres endroits sur le N. C. & St. L. à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. & M. R. à Memphis, avec les lignes divergentes sur Little Rock, Hot Springs, Kansas City, St. Louis, Chicago, Louisville, les villes de l'Est et tous les endroits du Nord.
Pour tous renseignements sur les billets s'adresser à
J. F. ROGERS, R. E. REYNOLDS,
Agt. gén. pass. & tkt. Commercial Agent.
E. W. HOW, A. M. COOKE,
Agent gén. v. pass. Ass. G. M.
Memphis, Tenn. Nlle-Orléans, La.
4 nov—

Queen and Crescent Route,
que la plus courte de 96 mil. entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.
La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Cités Adirondack et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.
Comparez notre Itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 2. Limited.	No 6. Fast Mail
Part de la N. Orléans.	8:45 a. m.	6:00 p. m.
Arrive à Meridian.....	3:00 p. m.	4:00 a. m.
Arrive à Akron.....	6:12 p. m.	7:45 a. m.
Arrive à Birmingham	9:00 p. m.	11:00 a. m.
Arrive à Atlanta ...	11:00 p. m.	1:00 p. m.
Arrive à Chattanooga	2:30 a. m.	5:00 a. m.
Arrive à Bergin ...	10:55 a. m.	2:56 a. m.
Arrive à Louisville	12:00 p. m.	3:35 a. m.
Arrive à Cincinnati ..	3:20 p. m.	6:40 a. m.

Servez des tickets à la N. O., 34 rue Charles.
J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, R. E. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent. Div. Pass. Agent,
Cincinnati, O. New Orleans, La.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 nov—

Route du Sud entre Nouvelle-Orléans et Texas et de la Louisiane. Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. & Pa. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily.....7:15 am	Atlantic Express, daily.....5:10 pm
Sunset Express, tri-week, Sun, Tues, Thurs.....7:30 pm	New Orleans Express.....6:00 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Houston et Galveston par les Atlantic and New Orleans Express.
Stations à Houston avec trains les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours et le soir à la Compagnie et Bureau.
A. G. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. S. SUBERVIE, Traffic Manager.
W. G. SAYNOR, Gen. Pass. Agt.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
34 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui n'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité, le toucher, le fini, l'aspect, sans le plus grand prestige, à entre en lor fonds d'une seule pièce, sans aucun boulonnement, ni cadre, ni équilibre pour le mécanisme de l'accord. Ces pianos ont vu leur solidité et une volonté et une sûreté remarquables.
Adresse et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

LEON QUEYROUZE,
—CONSCRIPT DU CAPOL—
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et manufacturé de—
Vinaigre des Compagnies et de Pommes et RUE BOURBON.

ASSURANCES.

Vingt-deuxième Etat Annuel
de la
Compagnie d'Assurances Germania
Nlle-Orléans.

Conformément à ce qui suit, on donne, après comptes rendus, l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

Primes sur bonnes dettes	$121,662 62	
Primes nouvelles.....	1,661 29	
Primes des polices.....	1,850 97	
Total des primes.....	$125,215 20	
A déduire: Réassurance		
expédiée de 1887.....	37,145 30	
		$88,070
A ajouter: intérêts, pos		
...et et dettes.....	68,976 13	
Intérêts gagnés.....	13,926 63	
		18,119
Reste de compte de 1887.....		12,347 66
Total.....		$208,535 05
Moins payé pour		
les sinistres de feu.....	97,[illegible] 24	
Les dépenses de sinistres	1,[illegible] 46	
		$98,070 [illegible]
Compte de réassurance		
expédiée.....	31,020 00	
Compte de réassurance		
reçue.....	46,700 00	
Commissions et dépenses		
générales, compte de		
courtage et rem-		
boursement.....	2,704 49	
		204,565 [illegible]
Profits bruts.....		$[illegible]
Réservé pour primes		
non expirées.....	44,[illegible] 00	
Réservé pour sinistres		
[illegible]	10,000 00	
Réservé pour [illegible]		
[illegible]	10,000 00	
Réservé pour [illegible]		
janvier 1889.....	10,000 00	
Profits de compte.....	24,470 05	
		$[illegible]

ACTIF.

Billets reçus pour primes.....	$[illegible]
Primes en voie de collection.....	[illegible]
Primes non réassurées (depuis de	
[illegible].....	[illegible]
Prêts sur hypothèques.....	[illegible]
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat,	
consolidés de ville et bons à pri-	
[illegible].....	100,000 00
Bonds de banques d'assurances et	
[illegible].....	21,[illegible] 00
Immeuble No 21 rue de Camp et	
[illegible]	[illegible]
Intérêts [illegible]	[illegible]
Argent comptant en banque.....	[illegible]
	$[illegible]

PASSIF.

Capital-actions.....	$[illegible]
Réservé pour primes non expirées	[illegible]
Réservé pour sinistres non payées	[illegible]
Réservé pour [illegible]	[illegible]
Profits de compte.....	[illegible]
	$[illegible]

Cet exposé est une copie juste et exacte du livre de la compagnie.
(Signé) F. HERMANN, Président.
J. MARCHAND, Vice-Président.
EMIL WEIGEL, Secrétaire.
Fait et signé cette manière devant moi, ce 11ème jour de janvier 1889.
C. Q. RADT, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion tenue le 10 de courant, après avoir fait un dividende de 20,000 $, a décidé de déclarer un dividende de 10 pour cent sur les 10 pour cent par an qu'il a déclaré pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.
E. SUBERBIER, PIERR. GUTHIUS,
J. J. WENKELBURG, J. J. LABISSE,
F. HARTMANN, F. HERMANN,
W. BIELMANN, JOHN THOMY,
LOUIS GRUTSCHFELD, J. E. MEYERS,
GEO. BLAUCHER, A. E. MEYERS,
RALPH VATTER, A. E. FRICHES,
GEO. LIEBLANG.
15 jan—1m

Athenée Louisianais.

Concours Littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.
Nous appelons tout particulièrement l'attention des lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile: liberté entière est laissée à chacun d'avec de traiter le sujet qui lui plaira.
Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.
Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.
Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.
Une médaille d'or sera décernée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.
Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.
Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.
Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier doublier régié, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 25 pages.
Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.
Chaque devise d'ouvrage, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule N; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.
Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour n'ouvrir qu'ils sont dans les conditions du concours.
Le comité pourra constater des mentions honorables, s'il le juge convenable.
Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.
La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On désignera, pour la circonstance, par les éléments d'une fête littéraire et artistique.
Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.
Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.
Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.
Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.
Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.
Les manuscrits seront adressés au secrétaire.
Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MAGNON,
P. O. Box 725.

SI VOUS VOULEZ
acheter du chewing gum et bon marché, adressez-vous à la Amerikanen Liquor Co., 215 et 217 rue Decatur.
Vins blancs, Whiskies, Gins, Cognac
Grog et Bitalis.
20 oct—6m, dim. mer. ven.

ASSURANCES.

MECHANICS AND TRADERS'
Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Conformément à l'article 12 de sa charte, le Président public l'état de situation suivant de cette Compagnie pendant l'année finissant le 31 décembre 1888.

Primes d'assurance.....	$811,466 42	
Primes de sinistres.....	78,[illegible] 42	
Primes de dividendes.....	1,[illegible] 00	
Primes non assurées.....	2,[illegible] 00	
Primes de réassurance, 1887.	72,797 07	
		$[illegible] 94
A déduire:		
Réassurance.....	[illegible]	[illegible]
Primes nettes.....	[illegible]	[illegible]
Intérêts et loyers.....	[illegible]	[illegible]
		$[illegible]
Payé pour les sinistres de feu	[illegible]	[illegible]
Payé pour les sinistres de mer	[illegible]	
Payé pour les dividendes.....	[illegible]	
Payé pour les dépenses.....	[illegible]	
		[illegible]
Payé pour les dépenses de		
[illegible]	[illegible]